

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS CANADA), OCTOBRE 1861.

De l'Importance de la Calligraphie.

Une belle écriture, bien lisible, est une chose de la plus haute importance et à laquelle, malheureusement, on ne fait point toujours assez d'attention. La calligraphie a, de tout temps, été dédaignée par des hommes à qui le manque de patience et d'assiduité n'a laissé qu'une écriture illisible. Ils ont préféré mépriser le plus utile de tous les arts pour l'homme lettré que d'avouer toute l'étendue de leur malheur. C'est pourquoi nous entendons dire si souvent : " L'homme supérieur, l'homme absorbé par ses pensées ne saurait s'astreindre à soigner son écriture ! Tous les grands littérateurs, tous les hommes de génie ont une *mauvaise main* ! "

Est-il vrai, d'abord, qu'il en soit ainsi ? Et s'il est malheureusement constaté qu'un certain nombre d'hommes éminents ne se distinguent point sous le rapport de la calligraphie, n'est-ce point tant pis pour eux ? N'ont-ils pas eu le plus grand tort d'avoir négligé, dans leur jeunesse, une chose aussi importante ? Ne le regrettent-ils point amèrement, bien loin d'en tirer vanité ? N'ont-ils pas aussi, dans la multitude de leurs occupations, dans la rapidité de la composition littéraire, où la pensée court quelquefois en avant de la plume, des excuses que tout le monde ne saurait faire valoir ? Du reste, la meilleure réponse à donner, quoiqu'elle n'ait certainement rien de neuf, c'est que l'on doit imiter les grands hommes par leur bon côté seulement.

Il ne faut pas oublier non plus que les littérateurs qui font de la *mauvaise copie*, sont quelquefois punis bien cruellement. Qu'y a-t-il de plus pénible que de voir défigurer une belle pensée par une faute d'impression ? Que de dire au public tout le contraire de ce qu'on a voulu proclamer ? Que de prêter ainsi le flanc aux attaques d'un Zola assez mesquin dans ses idées pour profiter d'un tel avantage ? Que de beaux vers défigurés ! Que de beaux sentiments travestis ! Que de choses sublimes devenues grotesques ! Et tout cela parce que l'auteur, au rebours de l'ouvrier et de l'artiste, qui commencent par s'assurer d'un bon outil, a dédaigné la première condition matérielle de son état, et n'a pas voulu se former une *bonne main* !

Mais si l'homme de lettres souffre ainsi lui-même de sa mauvaise écriture, s'il se met à la merci des typographes, et si, dans tous les cas, il exerce cruellement leur patience ; que dirons-nous donc de l'homme de profession ? Que de fortunes peuvent être compromises, ou plutôt que de familles peuvent être ruinées par la mauvaise écriture d'un notaire ou d'un fonctionnaire public !

Aussi, dans toutes les administrations, dans toutes les maisons de commerce, la mauvaise écriture est-elle un obstacle qui arrête le candidat au seuil même. Que de jeunes gens bien instruits, dignes à tous autres égards de protection et d'avancement, sont venus se heurter, à leur grand étonnement, contre cette barrière vulgaire, mais infranchissable ! Combien d'autres, au contraire, quoiqu'inférieurs en mérite et en capacité, ont pu se faire une position lucrative au moyen d'une écriture irréprochable ! Nous ne craignons pas de le dire, avec une bonne conduite et une bonne main, il est presque impossible qu'un jeune homme, dans ce pays, reste sans emploi et qu'il ne puisse pas au moins gagner assez pour subvenir aux besoins les plus pressants. La plume du jeune homme honnête et instruit, l'aiguille de la jeune fille sage et laborieuse ont consolé bien des pauvres mères et soustrait aux horreurs de la misère bien des dignes et vertueuses familles !

Une bonne écriture, ne fût-elle point, d'ailleurs, en Canada surtout, indispensable à un jeune homme dans l'encombrement des carrières professionnelles et en face de tous les autres obstacles qui se trouvent sur la voie des emplois publics et des positions commerciales, il y aurait encore toutes les raisons du monde pour s'appliquer à la calligraphie.

Ecrire est devenu, de nos jours, quelque chose d'aussi jour-

nalier, d'aussi nécessaire à tous, que de parler ou de marcher. C'est à peine un art, c'est une des conditions premières de la vie civilisée. Qui s'est jamais imaginé qu'il fût indifférent de marcher d'une manière ridicule, ou de parler de façon à ne pas être compris ? A plus forte raison, qui a jamais prétendu faire de ces infirmités une marque de distinction ?

Mal écrire est non seulement un grand inconvénient ; dans de certaines circonstances c'est presque un manque de savoir-vivre. Vous avez affaire à moi et vous m'adressez, au lieu d'une lettre, une énigme ou un logographe ?—Suis-je tenu d'abandonner des occupations sérieuses pour déchiffrer votre missive ?

Si c'est une faveur que votre lettre m'apporte, vous me la faites payer bien cher. Si, au contraire, vous me demandez un service, vous vous y prenez en vérité d'une manière bien maussade. Mais il vous est venu une simple fantaisie de causer ; et c'est pour m'amuser que vous m'envoyez ce grimoire ?—Eh bien ! alors il fallait faire imprimer votre chronique ; je la trouverais probablement bien spirituelle, si je pouvais seulement la lire ! Telle que la voilà faite, elle court le risque de m'ennuyer beaucoup plus que de me divertir ; et je crains fort, comme l'on dit, que la peine n'emporte le plaisir.

On a affirmé, en parlant du style, que celui qui envoyait une lettre envoyait son portrait. Il y aurait peut-être un peu de vérité dans cette assertion appliquée à l'écriture ; il y a même des gens qui prétendent juger du caractère et de l'intelligence des hommes par leurs autographes. Sans vouloir nous ranger dans cette nouvelle école, qui marche de pair avec la phrénologie et la physiognomonie, nous devons avouer qu'une lettre mal écrite prévient rarement en faveur de celui qui a tenu la plume, et que beaucoup de jeunes gens surtout, ont grandement souffert à leur insu de l'impression qu'ils ont ainsi produite chez ceux à qui ils s'adressaient.

Nous pourrions repasser toutes les conditions de la vie, et nous n'en trouverions aucune ni si humble, ni si élevée, qu'il fût indifférent d'y montrer une bonne ou une mauvaise écriture. Mais s'il y a un homme, entre tous les autres hommes, à qui la calligraphie soit imposée comme un devoir d'état, c'est bien l'instituteur.

Aussi le Conseil de l'Instruction Publique a-t-il cru ne pas être trop sévère en faisant une exception en faveur de cet art, dans le règlement relatif au concours annuel pour le prix fondé par S. A. R. le Prince de Galles dans chacune des Ecoles Normales. Tandis que la musique, le dessin et les beaux-arts en général, sont exclus de la liste des matières de ce concours, la calligraphie y figure au premier rang.

Il ne suffirait pas à un élève, qui se trouverait d'ailleurs dans toutes les autres conditions voulues, de montrer la meilleure écriture de l'école, il ne suffirait pas que cette écriture fût bonne en elle-même, il faudrait encore qu'elle fût *excellente*. Cette condition pourrait même paraître un peu dure, si le grand prix d'excellence et les autres prix donnés pour chacune des autres matières n'établissaient une compensation en couronnant la somme de labeur et les succès relatifs des élèves.

Non seulement l'instituteur doit être lui-même sans reproche du côté de l'écriture ; mais il doit faire de cet art une des principales matières d'enseignement, il doit y attacher une importance majeure, et cela dans son propre intérêt.

L'importance de l'écriture est aujourd'hui vivement sentie dans la plupart des familles. Tous ceux qui destinent leurs enfants au commerce, ou qui espèrent leur voir occuper des emplois dans les bureaux publics, instruits par l'expérience de leurs voisins, savent que la calligraphie est aujourd'hui un *sine qua non* et n'ont rien tant à cœur que de voir leurs fils sortir de l'école avec une belle main. C'est là un point sur lequel on ne saurait leur faire prendre le change. Les personnes les moins instruites croient pouvoir juger de l'écriture, et seront d'autant plus sujettes à juger d'un maître ou d'une école sur ce seul point, qu'elles sont moins en état d'apprécier les résultats obtenus dans les autres branches d'étude. L'écriture de l'élève, bonne ou mauvaise, sera un témoin muet, mais éloquent, que l'instituteur rencontrera partout sur son chemin.